

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2015

DÉONTOLOGIE, DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES - (N° 3099)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 189

présenté par
Mme Descamps-Crosnier

ARTICLE 24 F

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« sur »

le mot :

« pendant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.